

M. Baldwin: Qu'est-ce que vous faites avec une drague, vous la faites bouillir ou frire?

M. Chrétien: Les gens qui sont impliqués sont près de la cuisinière maintenant. On verra si le juge décidera ou non de les mettre au four. Quant à nous, cela ne nous regarde pas.

M. Baldwin: Vous, vous les cachez jusqu'après l'élection de 1972.

M. Chrétien: C'est la procédure que nous utilisons car nous ne voulons pas ternir sans raison la réputation des gens. Cela ne se fait pas. Il faut respecter les droits de la population, mais avec toutes ces rumeurs qui circulent, bien des gens deviennent amers à l'égard des hommes politiques.

Il y a longtemps que je siège à la Chambre; permettez-moi de vous dire qu'il y a peu d'hommes ici qui sont malhonnêtes, mais à cause de toutes ces insinuations, tout le monde est mis dans le même panier. Ce qu'il faut, c'est le respect à l'égard de la Chambre et des élus du peuple canadien. Pour ce faire, il faut se mettre tous ensemble pour stopper ce non-sens.

Lorsqu'on porte une accusation, il faut être en mesure de la prouver. C'était la règle qui régissait le Parlement, mais ce ne l'est plus. Voilà pourquoi les gens nous soupçonnent, nous les défenseurs de la chose publique. Les députés de quelque parti qu'ils soient viennent ici pour une bonne cause, mais les électeurs ne leur font plus confiance parce que trop de monde joue ce petit jeu dans le but de marquer des points politiques.

Par suite du sondage d'opinion qui a eu lieu à Québec la semaine dernière, nous sommes maintenant dans nos derniers retranchements, à cause de ces allusions voilées et de ces accusations sans fondement, et je dis que tout cela est injuste. La plupart des députés ont dépensé beaucoup d'argent et ont fait de grands sacrifices personnels pour bien servir leurs électeurs, quel que soit le parti auquel ils appartiennent. En jouant à ce petit jeu, nous, les députés, nous entredéchirons. Nous en sommes arrivés au point où il est gênant d'admettre qu'on est dans la politique. Il faudrait être très prudents lorsqu'on cherche à marquer des points aux dépens de ses adversaires politiques, car, ce faisant, on compromet sa propre réputation.

Nous devrions nous efforcer d'être plus positifs et d'adopter de bonnes lois. Nous devrions présenter nos griefs, en mettant cartes sur table. C'est d'ailleurs ce que fait le gouvernement après quoi il agit avec indépendance. Les honorables députés devraient faire leurs critiques ouvertement; le gouvernement les écouterait et agirait ensuite en conséquence.

Une voix: Le gouvernement n'écoute jamais.

M. Alexander: Vous écoutez mais sans agir.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je crois que mon temps de parole est expiré. Je remercie donc les députés de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer dans mon mauvais anglais.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous avons eu un après-midi chargé mais amusant. La Chambre voudra donc peut-être déclarer qu'il est 6 heures.

M. l'Orateur adjoint: Êtes-vous d'accord pour déclarer qu'il est 6 heures?

Des voix: D'accord.

Auditeur général

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 5 h 55.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame l'Orateur, les discours qu'ont fait cet après-midi le député de Peace River (M. Baldwin) et le président du Conseil privé (M. Chrétien) sont de ceux qu'on aime suivre parce qu'on voudrait réfuter certains arguments invoqués. C'est une tentation à laquelle je céderai un instant, mais en réalité si je participe à ce débat, c'est parce que je voudrais faire une recommandation. Ce n'en est pas une à laquelle on pourrait donner suite ce soir ou demain matin. Toutefois, c'est une chose que j'aimerais proposer au cours du débat concernant le contrôle parlementaire des dépenses.

Comme je l'ai signalé, avant de passer aux remarques sérieuses que je voudrais faire et qui, j'espère, seront positives, je voudrais parler d'une ou deux questions qui ont été soulevées. Les députés ne s'en étonneront sans doute pas, mais cet après-midi, lorsque le député de Peace River se plaignait, au nom de son parti, des dépenses excessives et extravagantes des deniers publics, je me suis demandé où lui et la plupart de ses amis étaient, ces dernières semaines, lorsque la Chambre a approuvé des bills tendant à augmenter les traitements des députés, des sénateurs, des ministres, des juges, des lieutenants-gouverneurs et ainsi de suite. Si l'on veut préconiser des restrictions et parler contre les extravagances, il faut, je crois, commencer à le faire ici.

Je voudrais aussi commenter les observations que le président du Conseil du Trésor a faites cet après-midi, lorsqu'il a parlé de «séance d'entraînement» à propos de ses efforts. Je peux l'assurer qu'il devient très bien entraîné à traiter de motions de ce genre. C'est toujours un ravissement de l'écouter. Toutefois, lorsqu'il affirme que le gouvernement n'exerce pas trop de pouvoirs, c'est lui qui le dit. Lorsqu'il répond: «Mais, nous avons remporté les élections», je lui dis que telle a été l'excuse de tous les gouvernements majoritaires que j'ai vus depuis que je suis à la Chambre des communes.

Il est vrai que le parti libéral a obtenu une majorité écrasante aux élections de 1974. Le président du Conseil du Trésor croit que c'était la volonté des Canadiens. Peut-être l'ont-ils voulu le 8 juillet 1974 mais, à mon avis, ils y ont repensé beaucoup depuis. Ils se rendent compte que les gouvernements à fortes majorités deviennent arrogants tôt ou tard. Avec le gouvernement actuel, c'est plutôt tôt que tard, voilà l'ennui!

Les Canadiens n'aiment pas que l'on fasse comme si l'on avait tous les pouvoirs, donc le droit de différer les décisions cruciales, et ils estiment que tout ce qu'ils ont c'est un gouvernement si puissant qu'il peut s'endormir sur ses lauriers jusqu'à la veille des prochaines élections sans vraiment s'attaquer aux problèmes qui assaillent le pays. Je songe aux problèmes du logement, du chômage, de l'inflation et des pensions. Quel cas fait-on de ces problèmes? Selon moi, la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, en alléguant que le gouvernement a trop de pouvoir et dépense avec prodigalité l'argent des contribu-